

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT
Réunion du Jeudi 24 Mai 2018, 20h30 à la mairie

Présents : Maryse TOCQUER, René LE TALLEC, Louis THOMAS, Isabelle BIDEAU, Jean Claude GUILLOU, Hervé QUEMENER, Yves Marie DAYOT, Michel PITON, Olivier LEON, Nathalie BIHAN.

Absents : Claude LE NOAN, Denis SEITE (procuration à Maryse TOCQUER), Joseph ISNARD, Serge DEBERGUE, Antoine CORIOU.

Secrétaire de séance : Nathalie BIHAN

Date de convocation du conseil Municipal : 16.05.2018

Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de la réunion :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 avril 2018
- DIA (information)
- Décision Modificative 1 - budget commune
- Cession du bail commercial P'tit St Jean – changement de locataire
- Association Bruded
- Comité des fêtes – financement de la lance à incendie
- ~~ULAMIR – Subvention exceptionnelle~~
- ULAMIR – Avenant à la convention enfance jeunesse
- Questions diverses

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Droit de place pour un food truck
- Location de la salle Kasino à l'association Graines de soi

Pas d'opposition, les points sont donc ajoutés.

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 avril 2018

Aucune remarque, approuvé à l'unanimité

2/DIA (information)

2 déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues (un terrain de 1905m² route de la plage et une habitation 5 rue du cognic). Il a été décidé de ne pas exercer notre droit de préemption.

3/ Décision modificative 1 – budget commune

Sur demande du Trésorier de Lanmeur, il est proposé la décision modificative suivante afin de régulariser les travaux en régie : Section d'investissement Dépense chapitre 040 article 2315 +10 000€

Section d'investissement Dépense chapitre 23 article 2315 -10 000€ Vote : approuvé à l'unanimité.

4/ Cession du bail commercial P'tit St Jean – changement de locataire

Le fonds de commerce du P'tit St Jean est en cours de vente à Laurent et Sandrine MASSANT.

La commune étant propriétaire de l'immeuble, il est proposé de délibérer afin de facturer le loyer auprès des nouveaux locataires à compter de la signature de la vente du fonds de commerce.

Le loyer mensuel est de 308.34€ HT (370.01€ TTC). Vote : approuvé à l'unanimité.

5/Association Bruded (Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable)

Suite à la présentation de Maiwenn Magnier lors du dernier conseil municipal, Mme le Maire propose d'adhérer à l'association afin de bénéficier de l'expérience des autres communes. Le coût de l'adhésion est de 0.25€ par habitant et par an soit **162.25€** pour 649 habitants (population INSEE 2018). Sont élus comme représentants de la commune Isabelle BIDEAU (titulaire) et René LE TALLEC (suppléant). Vote : approuvé à l'unanimité.

6/ Comité des fêtes – financement de la lance à incendie

Suite au dernier conseil municipal pendant lequel le remplacement de la lance à incendie utilisée pour le Pardon de St Jean a été évoqué, deux devis ont été demandés par Kévin. Le tarif le plus abordable est celui de CMB pour 1 394.58€. Cela comprend un tuyau de 80m linéaire de gros diamètre pour aller du poteau jusqu'au pied du feu et deux tuyaux de 20m linéaire chacun pour faire le tour du feu et protéger les alentours.

Le comité des fêtes accepte de renoncer à sa subvention 2018 de 1200€ afin de participer au financement de la lance.

Vote : approuvé à l'unanimité.

7/ ULAMIR – Avenant n°2 à la convention enfance jeunesse

Suite aux difficultés financières rencontrées par l'ULAMIR, la commune est invitée à approuver un avenant à la convention enfance jeunesse afin de revaloriser la part communale du financement des journées ALSH (accueil de loisirs sans hébergement). La participation réglée par la commune serait modifiée ainsi à compter du 1^{er} juillet 2018 :

- ½ journée : 6.50€ (au lieu de 3€ actuellement)
- Journée entière : 13€ (au lieu de 6€ actuellement)

Il est également précisé dans l'avenant que la convention actuelle serait caduque au 31.12.2018 et qu'une nouvelle convention serait proposée à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vote : approuvé **avec 10 voix pour et 1 abstention** (Hervé QUEMENER)

8/ Droit de place pour un food truck

Mr Sarrazin Jérôme et Mme Le Roux Natacha (société Au truck des délices) souhaiteraient installer leur food truck sur la place Père Robert le Meur le samedi midi (de 10h à 13h30). Le tarif proposé au vote est de 54€ par trimestre à compter du 1^{er} juin 2018.

Vote : approuvé à l'**unanimité**.

9/ Location de la salle Kasino à l'association Graines de soi

Comme l'année dernière, l'association « graines de soi » souhaite louer la salle Kasino du 06 au 12 août 2018 pour un stage de danse. Il est proposé un tarif de 910€ pour la période.

Vote : approuvé à l'**unanimité**

Questions diverses :

Camping: Les entretiens de recrutement des saisonniers ont eu lieu le vendredi 3 mai.

Les personnes retenues sont : Morgan CNEUDE (régisseur juin, juillet et août)

Simon LE RUZ (juin et juillet)

Marie MASSON (juin et août)

Stagiaire : Iwen JANOT, élève en Bac Pro aménagement paysager, va venir en stage avec les agents technique du 11 au 29 juin 2018.

Trésorerie de Lanmeur : La fermeture est reportée au 1^{er} janvier 2021.

Lotissement de Rozigou - tranche 2 : La commercialisation a commencé. Trois compromis vont être prochainement signés et deux permis de construire ont été déposés. Les personnes souhaitant des renseignements peuvent venir en mairie.

Navette estivale: Des renseignements ont été pris auprès de la commune de Plougasnou et de Morlaix Communauté. Pour cette année, c'est trop tard ; à voir pour l'année prochaine. Le prix pour la commune de Plougasnou pour la saison 2017 s'est élevé à 20 278€.

Station d'épuration : Suite à la remarque d'un administré, Mme le Maire précise que des capteurs mesurent l'activité de la station d'épuration chaque jour et que si une anomalie survenait (débordement...), les communes de Plougasnou et Saint Jean du doigt seraient automatiquement prévenues. Aucun dysfonctionnement n'a été constaté en 2017 ni en 2018.

PLUIH: présentation des plans : Morlaix Communauté nous a transmis une ébauche du PLUIH pour la commune. Mme le Maire invite les élus à consulter les projets de plans affichés au mur de la salle du conseil et à faire des commentaires si nécessaire. Aucune remarque n'a été formulée.

Départ en retraite de la cantinière : Le recrutement est en cours. La date limite de candidature est fixée au 4 juin 2018.

L'annonce est en ligne sur le site www.emploi-territorial.fr

Le pot de départ de Chantal est fixé au 12 juillet à 18h à la salle Kasino

ULAMIR : Animation dans le cadre de l'atlas de biodiversité « Découverte des oiseaux de la commune » Samedi 26 mai à 14h30 au départ de la mairie.

Prochain conseil : Vendredi 6 juillet 2018 à 20h30